

Il ne faut pas arranger l'histoire.

J'ai entendu bien des discours, lu bien des récits évoquant l'évolution de nos écoles ; on y disait et redisait les mérites de ces modernes « grands amis des gadz'arts » féconds en projets magnifiques et en réalisations assez décevantes, on y rappelait parfois Bonaparte et Napoléon, mais sur la Restauration, grande discrétion, sauf pour flétrir une faute dont je parlerai, Je comprends fort bien que les louanges pas toujours très sincères d'ailleurs sont produites pour plaire aux dirigeants du jour, et que l'on ne veut pas les offusquer en rappelant tout le bien que les Arts et Métiers doivent à des hommes du passé qualifiés « rétrogrades ». Évidemment, des hommes ayant leur amour propre d'innovateurs ne tiennent pas à ce qu'on puisse faire des comparaisons. Mais si je comprends ces préoccupations, je n'ai pas à les partager, d'abord parce que la vérité est la vérité et que je n'entends pas la blesser par omission, ensuite parce que mes camarades ne peuvent que gagner comme Français et comme gadz'arts à ne pas ignorer que la valeur de leur Corps ne date pas d'hier et à savoir pourquoi. S'ils se disaient que leur institution plonge de fortes racines dans un passé lointain, qu'elle doit beaucoup à des Français disparus depuis plus d'un siècle, combien leur paraîtrait négligeable le souci de ne pas déplaire à des hommes en place, souvent bien passagèrement ; combien ils se sentiraient forts pour leur tenir, quand il le faut, le langage de la raison !

Jamais je n'admettrai qu'on puisse écrire l'histoire pour répondre, à quelque préoccupation personnelle ou d'idéologie politique. J'ai signalé le bien comme le mal sous la première République, regrettant évidemment que celui-là ne l'emportât pas sur celui-ci, j'ai loué sans réserve Bonaparte pour ses décrets sauveurs et, si j'ai loué Louis XVIII et Charles X pour leur action intelligente et favorable, je vais rapporter de l'un de leurs gouvernements une certaine incompréhension de la situation d'alors et une mauvaise action. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le fondateur, le mainteneur et l'inspirateur, n'assista pas officiellement au couronnement de son œuvre. En 1823, trois ans avant la mémorable ordonnance de 1826, le ministre Corbière lui avait mesquinement retiré ses fonctions d'inspecteur général des écoles royales d'Arts et Métiers. Il s'était produit des frictions, des malentendus qui expliquaient l'acte, mais ne le justifiaient pas. Cet acte déplorable témoignait d'une nervosité, d'une certaine étroitesse de vues, d'un esprit de rancune dont un ministre doit être capable de s'abstraire.